



# Visite d'un bien avec proprio à partir d'un affichage AI

Par Robotom1, le 08/02/2015 à 23:49

Bonjour,

j'ai une question concernant un bien immo :

J'ai pris connaissance d'un bien via une agence (bien envoyé par email (mails automatiques) et photos sur site Logic-Immo). Ce bien ne m'apparaît pas dans les sites de particuliers.

Pour ce bien je compte raser et construire une maison.

Lorsque j'ai pris contact avec les agences, l'une m'a imprimé ce bien et j'avais demandé le numéro de cadastre pour demander à la mairie le type de construction dessus.

Pas de réponse (ni tel ni mail).

J'ai donc cherché ce bien moi-même, et je l'ai trouvé et je vais rencontrer le propriétaire qui a signé des mandats non exclusifs.

Sachant que le bien n'apparaît qu'avec des sites d'agence immo, que je suis allé à la mairie seul me renseigner sur le PLU et le COS, et que je n'ai rien visité avec les agences (en tout cas pas ce bien), **l'agence peut-elle exiger une commission sans visite pour un simple affichage et une question posée ?**

En gros sans visite peut-on dire que l'agence ne peut prétendre à aucune commission.

Si l'agence m'avait aidé sur la parcelle et les constructions possibles, elle a une valeur ajoutée.

Et là comme je ne voulais pas visiter, pas de réponse.

J'ai refusé à l'agence de visiter avec elle sachant que je réfléchis sur le bien (que peut-on construire ...).

Pour raser une maison et récupérer le terrain l'avis de mon constructeur me semble bien plus intéressant.

Merci